

APPROCHE DE DURABILITÉ

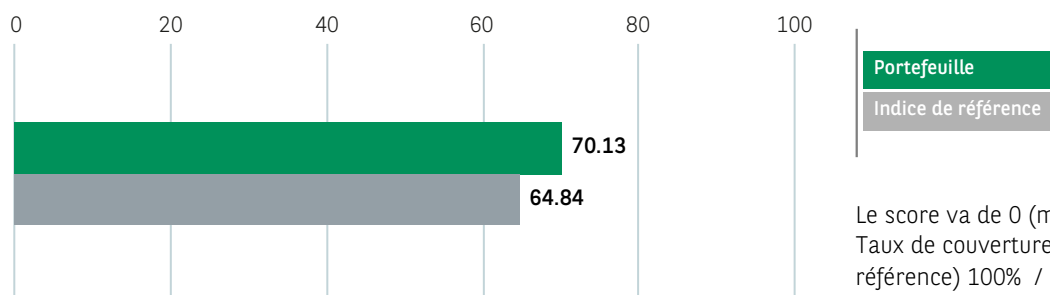
Dans ce rapport extra-financier, le portefeuille est comparé à son indice de référence officiel, qui est 100% EURO STOXX (EUR) NR . Le portefeuille suit l'approche de développement durable de BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) qui inclut notamment :

- La Responsible Business Conduct (RBC): des écrans basés sur les normes et les politiques sectorielles de BNPP AM. Les entreprises qui ne se conforment pas à cette politique sont exclues du champ des investissements possibles. Vous trouverez plus d'information relatives ici: <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/D8E2B165-C94F-413E-BE2E-154B83BD4E9B>
- l'intégration ESG en tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement.
- Les activités d'intendance, y compris le vote, l'engagement et la défense des politiques publiques, le cas échéant.

Plus d'informations sur notre approche de durabilité sont disponibles dans la Stratégie mondiale de durabilité de BNPP AM, disponible ici: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/documentation-sustainability/>

INDICATEURS ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)

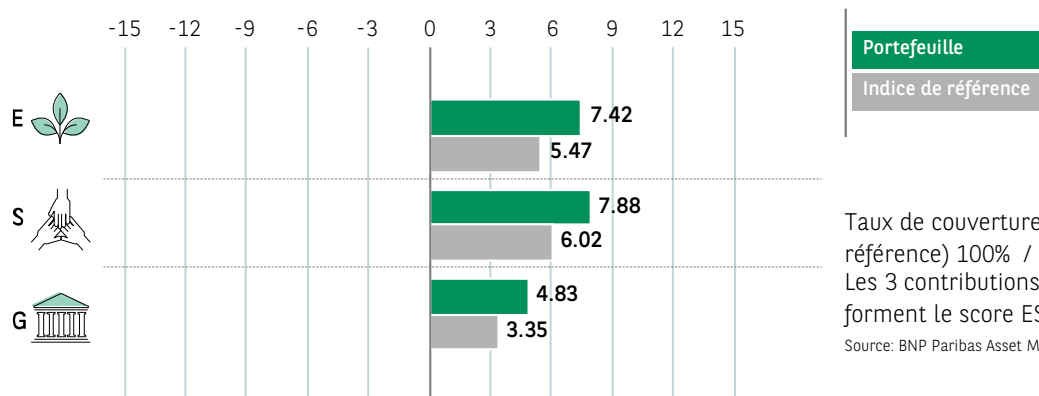
Score ESG



Le score va de 0 (moins bon) à 99 (meilleur)
Taux de couverture (Portefeuille/Indice de référence) 100% / 100%

Source: BNP Paribas Asset Management

Contributions ESG

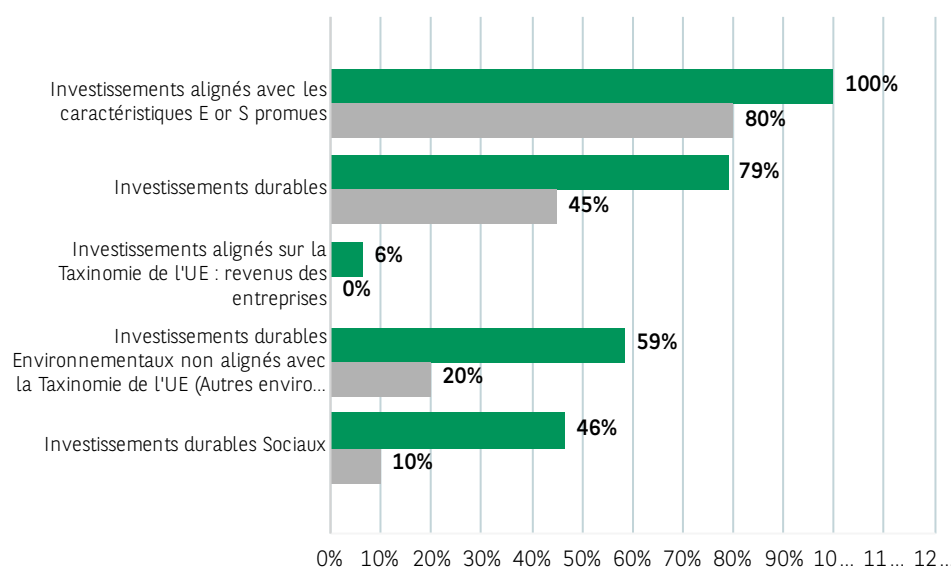


Taux de couverture (Portefeuille/Indice de référence) 100% / 100%
Les 3 contributions ajoutées à une base de 50 forment le score ESG.

Source: BNP Paribas Asset Management



Allocation Portefeuille Liée à la Durabilité



Valeur mesurée
Engagement

Les pourcentages correspondent à la valeur mesurée dans le portefeuille et l'engagement du produit (minimum)

Source: BNP Paribas Asset Management

"Aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales": part du portefeuille utilisée pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit

"Investissements Durables": part du portefeuille investie dans des sociétés ou des projets qualifiés d'«Investissements Durables» par la méthodologie propriétaire de BNPP AM.

Cette méthodologie (disponible en anglais ici

<https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/14787511-CB33-49FC-B9B5-7E934948BE63>) est la mise en œuvre par BNPP AM de la notion d'«Investissements Durables» définie dans le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR, article 2.17)

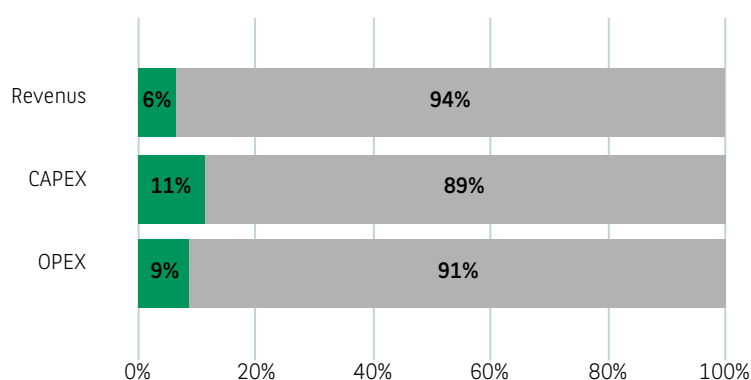
"Investissements durables alignés sur la Taxinomie de l'UE" : part du portefeuille investie dans des activités économiques alignées sur la Taxinomie de l'UE. Il s'agit d'une sous-catégorie des «Investissements Durables» au sens du SFDR.

"Investissements Durables Environnementaux non alignés sur la Taxinomie de l'UE" : part du portefeuille investie dans des sociétés qualifiées d'«Investissements Durables» par la méthodologie propriétaire de BNPP AM au travers d'un critère Environnemental sans compter l'alignement sur la Taxinomie de l'UE. Il s'agit d'une sous-catégorie des «Investissements Durables» au sens du SFDR.

"Investissements Durables Sociaux" : part du portefeuille investie dans des sociétés qualifiées de «Investissements Durables» par la méthodologie propriétaire de BNPP AM à travers un critère social. Il s'agit d'une sous-catégorie des "Investissements Durables" au sens du SFDR.

Il est à noter que les entreprises peuvent à la fois être qualifiées d'investissements durables environnementaux et sociaux si elles répondent à plusieurs critères de la méthodologie.

Pourcentage d'Investissements Alignés Avec La Taxinomie Verte de l'UE



Alignés

Autres

Ce graphique affiche en vert l'alignement global du portefeuille sur la taxonomie de l'UE et en gris la proportion restante du portefeuille. Les chiffres d'alignement du portefeuille correspondent à la moyenne pondérée des alignements déclarés par les entreprises lorsqu'ils sont disponibles et éventuellement au calcul de BNPP AM sur la base des données déclarées lorsque les entreprises ne déclarent pas l'alignement.

Source: BNP Paribas Asset Management

L'alignement sur la taxonomie de l'UE quantifie la part des revenus, des dépenses d'investissement (capex) ou des dépenses opérationnelles (opex) des entreprises qui sont liés à leurs activités économiques et qui répondent à tous les critères de sélection définis dans la taxonomie de l'UE. Au niveau du portefeuille, il correspond à la moyenne pondérée des pourcentages au niveau de l'entreprise.

CADRE D'ANALYSE DE L'ALIGNEMENT "NET ZERO" DES ENTREPRISES ("NZ:AAA")

Il s'inspire largement du cadre d'analyse d'Alignement Climatique proposé par la Paris Aligned Investment Initiative (PAII); ce cadre propriétaire mesure l'alignement des entreprises dans lesquelles nous investissons avec l'objectif de la neutralité carbone. Ce cadre propriétaire « Triple A (NZ:AAA) » détermine si les entreprises ont Atteint le "Net Zero", sont Alignées sur une trajectoire "Net Zero" ou sont en cours d'Alignement sur une trajectoire "Net Zero".

12.09%

61.07%

18.91%

7.93%

"Net Zero" Atteint

Alignées

En cours d'Alignement

Non Alignées

- Entreprises dont au moins 50% du chiffre d'affaires est aligné avec la Taxonomie Européenne - Atténuation des changements climatiques OU
- Entreprises dont au moins 50% du chiffre d'affaires est aligné avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) liés à l'atténuation des changements climatiques, et dont moins de 20% du chiffre d'affaires nuit à l'atteinte de n'importe quel autre ODD OU
- Entreprises s'étant engagées à atteindre la neutralité carbone ET dont la performance est en ligne (ou proche) de celle qui est nécessaire d'ici 2050 pour leur secteur d'activités pour atteindre la neutralité carbone.

- Entreprises s'étant engagées à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ET dont l'objectif de réduction des émissions carbone est compatible avec un scénario climatique inférieur ou égal à $\leq 1,5^{\circ}\text{C}$ OU
- Entreprises dont au moins 20% du chiffre d'affaires est aligné avec la Taxonomie Européenne - Atténuation des changements climatiques OU
- Entreprises dont au moins 20% du chiffre d'affaires est aligné avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) liés à l'atténuation des changements climatiques, et dont moins de 20% du chiffre d'affaires nuit à l'atteinte de n'importe quel autre ODD

- Entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de carbone sont compatibles avec un scénario climatique inférieur à 2°C ET ne pouvant donc pas être considérées comme ayant Atteint le "Net Zero" ou comme étant Alignées sur une trajectoire "Net Zero".

- Toutes les autres entreprises.

Objectifs de développement durable 7.2; 7.3; 7.a; 7.b; 9.4.

L'alignement sur un scénario climatique à $1,5^{\circ}\text{C}$ est déterminé sur la base de différents paramètres:

- Les données de la SBTi ou de la CDP fournissent un résultat $^{\circ}\text{C}$ pour toute période évaluée
- Entreprises évaluées par la Transition Pathway Initiative (TPI) comme ayant un niveau de qualité de gestion de 4, avec une performance carbone à court et moyen ou long terme compatible avec un scénario climatique inférieur ou égal à $1,5^{\circ}$
- Entreprises validant les indicateurs 1 à 6 dans l'indice CA100 +

L'alignement sur un scénario climatique entre $1,5^{\circ}\text{C}$ et $2,0^{\circ}\text{C}$ est déterminé sur la base de différents paramètres

- Les données de la SBTi ou de la CDP fournissent un résultat $\leq 1,5^{\circ}\text{C}$
- Entreprises évaluées par la Transition Pathway Initiative (TPI) comme ayant au moins un niveau de qualité de gestion de 3, avec une performance carbone à court, moyen ou long terme compatible avec un scénario climatique entre $1,5^{\circ}\text{C}$ et 2°C .
- "Entreprises validant les indicateurs 1 à 3 dans l'indice CA100 +

Plus d'informations sur l'indice CA100+ sont disponibles ici :

<https://www.climateaction100.org/net-zero-company-benchmark/methodology/>

Source: BNP Paribas Asset Management

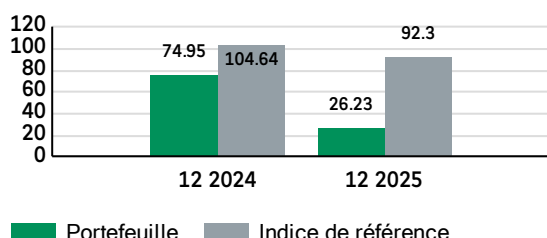


PERFORMANCE D'INDICATEURS SÉLECTIONNÉS AU COURS DU TEMPS



Environnement

Intensité des gaz à effet de serre

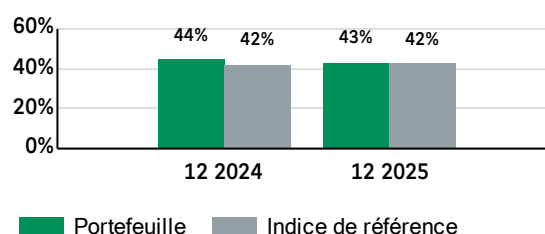


Cet indicateur évalue l'intensité de GES des entreprises. valeur - métrique : émissions du scope 1 et 2. (PAI3)
 Taux de couverture (Portefeuille/Indice de référence) 100% / 100%
 Sources: Scope 1 & 2: CDP, Bloomberg, Trucost EVIC & Revenue: Factset



Indicateur social

Diversité du genre au sein du conseil d'administration

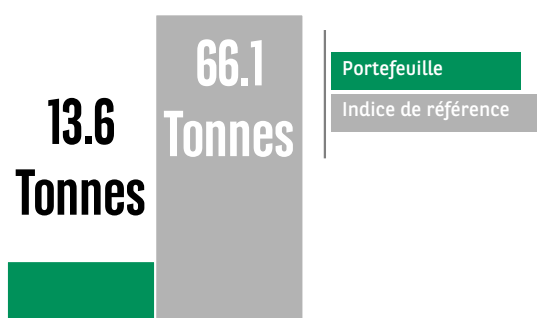


Cet indicateur évalue le ratio moyen de femmes par rapport aux hommes dans les conseils d'administration des sociétés, exprimé en % de l'ensemble des membres des conseils d'administration. (PAI13)
 Taux de couverture (Portefeuille/Indice de référence) 100% / 100%
 Source: ISS

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS CARBONE



Empreinte carbone (tCO2eq/M€)



Cet indicateur évalue l'empreinte carbone exprimée (en tCO2eq / million € de Valeur d'Actif Incluant Cash, EVIC)
 Taux de couverture (Portefeuille/Indice de référence) 100% / 100%
 Source: BNPP AM, Carbon Disclosure Project (CDP), Bloomberg, Trucost and Factset (EVIC)



L'empreinte carbone du portefeuille est
79% plus faible que l'indice de référence

Pour chaque million d'euros investi dans le fonds, la différence entre l'empreinte carbone du portefeuille et son indice de référence est équivalente aux:



Emissions annuelles moyennes de CO₂ liées à la consommation d'électricité de **11** foyers



Emissions annuelles moyennes de CO₂ de **15** voitures

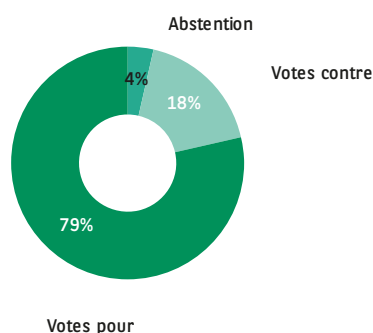
Source: Calculateur d'évaluation du cycle de vie de l'EV - Outils de données de l'Agence internationale de l'énergie, en juin 2024, émissions pour un véhicule de taille moyenne.
 Source: Calculatrice des équivalences des gaz à effet de serre de l'Agence américaine de protection de l'environnement, d'après les Perspectives énergétiques annuelles 2023, utilisation de l'électricité à domicile aux États-Unis.

RESUME DES ACTIVITES DE STEWARDSHIP

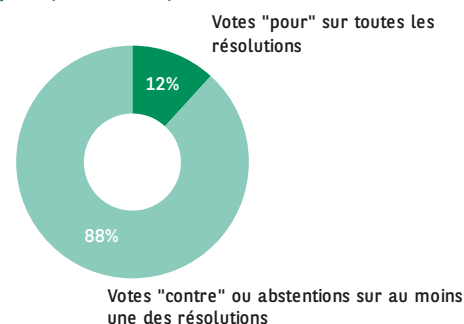


ACTIVITE DE VOTE

En 2025, nous avons voté un total de 728 résolutions au sein du fonds



En 2025, nous avons voté lors des 34 assemblées générales au sein du fonds, ce qui correspond à 100% des assemblées générales des sociétés françaises* (14) et 100% des assemblées générales des sociétés étrangères** (20) auxquelles nous pouvions voter



Le vote aux assemblées générales annuelles est un élément clé de l'engagement avec les entreprises: les actionnaires avec droit de vote votent sur des questions telles que les nominations du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants ou les opérations financières.

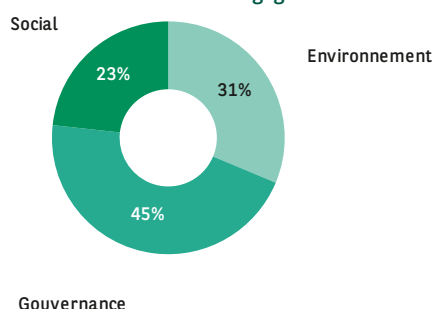
Des différences d'arrondis non significatives peuvent exister.

*seuil minimum de 90% selon l'exigence du label ISR **seuil minimum de 70% selon l'exigence du label ISR



ACTIVITE D'ENGAGEMENT

En 2025, nous avons eu un total de 51 engagements avec des entreprises au sein du fonds à date, cela représente 91% de AUM du portefeuille avec au minimum une action d'engagement.



112 entreprises avec qui un dialogue a été engagé dans l'indice de référence

402 entreprises avec qui un dialogue a été engagé dans l'univers d'investissement de BNPP AM

Exemples des sujets d'engagement de BNPP AM



E

Sujets environnementaux

- émissions carbone
- déforestation
- activités de lobbying
- transition énergétique
- biodiversité



S

Sujets sociaux

- droits de l'Homme
- liberté d'expression
- parité homme-femme
- sécurité des employés
- gestion de la chaîne d'approvisionnement



G

Sujets de gouvernance

- allocation du capital
- lutte contre la corruption
- gouvernance d'entreprise
- rémunération des dirigeants
- diversité du conseil d'administration

L'engagement est un dialogue actif avec des entreprises autour d'un objectif spécifique et ciblé. Un engagement significatif avec les émetteurs peut renforcer nos processus d'investissement et nous permettre de mieux gérer les risques à long terme pour nos clients en promouvant de solides pratiques ESG dans les entreprises dans lesquelles nous investissons pour eux. La Stratégie d'Engagement de BNP Paribas Asset Management explique notre approche de l'engagement.

Source: BNP Paribas Asset Management

Pour plus d'informations concernant nos politiques de vote et d'engagement, veuillez visiter notre page Web:
<https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/documentation-sustainability/>

ACTIVITE D'ENGAGEMENT AU NIVEAU PORTEFEUILLE



ACTIVITE D'ENGAGEMENT

Nom de l'émetteur	Pays de l'émetteur	Date d'engagement	Environnement	Social	Gouvernance	Engagement par thèmes	Types d'engagement
ACCOR SA	FR	03-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
ACCOR SA	FR	05-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
ACCOR SA	FR	05-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE	FR	05-2025	X			Labelled bond	Individual
AGENCE FRANCE LOCALE SA	FR	05-2025	X			Labelled bond	Individual
ALLIANZ SE	DE	02-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
ASML HOLDING NV	NL	12-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
AXA BANQUE S.A.	FR	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
AXA BANQUE S.A.	FR	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
AXA SA	FR	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
AXA SA	FR	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	ES	12-2025	X	X	X	Broad ESG discussion	Individual
BANCO SANTANDER SA	ES	03-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	IE	02-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	IE	02-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
BARCLAYS BANK PLC	GB	02-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
BARCLAYS BANK PLC	GB	02-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
BARCLAYS BANK UK PLC	GB	02-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
BARCLAYS BANK UK PLC	GB	02-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
BAYERISCHE LANDESBANK	DE	11-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Individual

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.



Nom de l'émetteur	Pays de l'émetteur	Date d'engagement	Environnement	Social	Gouvernance	Engagement par thèmes	Types d'engagement
BAYERISCHE LANDESBANK	DE	11-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Individual
BMW FINANCE NV	NL	03-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
BMW FINANCE NV	NL	04-2025	X	X	X	Broad ESG discussion	Individual
BMW INTERNATIONAL INVESTMENT BV	NL	03-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
BMW INTERNATIONAL INVESTMENT BV	NL	04-2025	X	X	X	Broad ESG discussion	Individual
BNP PARIBAS FORTIS SA/NV	BE	04-2025	X		X	Broad ESG discussion	Group or Other
BNP PARIBAS SA	FR	04-2025	X		X	Broad ESG discussion	Group or Other
BPIFRANCE SA	FR	05-2025	X			Labelled bond	Individual
BUREAU VERITAS SA	FR	12-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
CA CONSUMER FINANCE SA	FR	02-2025	X	X	X	Broad ESG discussion	Individual
CA CONSUMER FINANCE SA	FR	03-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
CA CONSUMER FINANCE SA	FR	05-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE	FR	02-2025	X	X	X	Broad ESG discussion	Individual
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE	FR	03-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE	FR	05-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE SEINE	FR	02-2025	X	X	X	Broad ESG discussion	Individual
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE SEINE	FR	03-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE SEINE	FR	05-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
CARREFOUR SA	FR	04-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
CARREFOUR SA	FR	05-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
CARREFOUR SA	FR	05-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
CARREFOUR SA	FR	05-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.



Nom de l'émetteur	Pays de l'émetteur	Date d'engagement	Environnement	Social	Gouvernance	Engagement par thèmes	Types d'engagement
CARREFOUR SA	FR	06-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
CARREFOUR SA	FR	07-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
CARREFOUR SA	FR	10-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
CARREFOUR SA	FR	12-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
CDC HABITAT SA	FR	12-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Individual
COMMERZBANK AG	DE	03-2025	X	X		Broad ESG discussion	Individual
COMMERZBANK AG (LONDON BRANCH)	GB	03-2025	X	X		Broad ESG discussion	Individual
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	FR	02-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	FR	05-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	FR	06-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	FR	07-2025	X		X	Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	FR	12-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	FR	12-2025	X		X	Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
COMPAGNIE GENERALE DE LOCATION EQUIPEMENTS SA	FR	01-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
COMPAGNIE GENERALE DE LOCATION EQUIPEMENTS SA	FR	05-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SCA	FR	05-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SCA	FR	10-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
COVIVIO SA	FR	03-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
COVIVIO SA	FR	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
COVIVIO SA	FR	12-2025	X		X	Broad ESG discussion	Individual
CREDIT AGRICOLE SA	FR	02-2025	X	X	X	Broad ESG discussion	Individual
CREDIT AGRICOLE SA	FR	03-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.



Nom de l'émetteur	Pays de l'émetteur	Date d'engagement	Environnement	Social	Gouvernance	Engagement par thèmes	Types d'engagement
CREDIT AGRICOLE SA	FR	05-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
CREDIT LYONNAIS SA	FR	02-2025	X	X	X	Broad ESG discussion	Individual
CREDIT LYONNAIS SA	FR	03-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
CREDIT LYONNAIS SA	FR	05-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
DAIMLER TRUCK INTERNATIONAL FINANCE BV	NL	03-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
DANONE SA	FR	02-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
DANONE SA	FR	03-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
DANONE SA	FR	03-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
DANONE SA	FR	04-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
DANONE SA	FR	04-2025	X		X	Systemic risk or sustainability theme related	Individual
DANONE SA	FR	05-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
DANONE SA	FR	06-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
DANONE SA	FR	06-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
DANONE SA	FR	06-2025	X	X	X	Broad ESG discussion	Individual
DANONE SA	FR	07-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
DANONE SA	FR	07-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
DANONE SA	FR	07-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
DANONE SA	FR	09-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Group or Other
DANONE SA	FR	09-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
DANONE SA	FR	10-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
DANONE SA	FR	11-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.



Nom de l'émetteur	Pays de l'émetteur	Date d'engagement	Environnement	Social	Gouvernance	Engagement par thèmes	Types d'engagement
DANONE SA	FR	11-2025			X	Broad ESG discussion	Individual
DEUTSCHE TELEKOM AG	DE	06-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
E.ON SE	DE	01-2025	X	X	X	Broad ESG discussion	Individual
ENGIE SA	FR	03-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
ENGIE SA	FR	04-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
ENGIE SA	FR	04-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
ENGIE SA	FR	10-2025	X			Labelled bond	Individual
ESSILORLUXOTTICA SA	FR	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
HERMES INTERNATIONAL SCA	FR	12-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
HSBC BANK PLC	GB	12-2025	X	X	X	Governance and proxy voting related	Individual
HSBC CONTINENTAL EUROPE SA	FR	12-2025	X	X	X	Governance and proxy voting related	Individual
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	NL	02-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	NL	05-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	NL	12-2025	X	X	X	Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
IBERDROLA SA	ES	02-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
IBERDROLA SA	ES	05-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
IBERDROLA SA	ES	12-2025	X	X	X	Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
ING BANK NV	NL	02-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
ING BANK NV	NL	03-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
ING BANK NV	NL	04-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
ING BANK NV	NL	05-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Individual
KBC GROEP NV	BE	02-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.



Nom de l'émetteur	Pays de l'émetteur	Date d'engagement	Environnement	Social	Gouvernance	Engagement par thèmes	Types d'engagement
KERING FINANCE SNC	FR	03-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
KERING FINANCE SNC	FR	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
KERING FINANCE SNC	FR	08-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
KERING FINANCE SNC	FR	09-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
KERING SA	FR	03-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
KERING SA	FR	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
KERING SA	FR	08-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
KERING SA	FR	09-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
KONINKLIJKE KPN NV	NL	03-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
KONINKLIJKE KPN NV	NL	03-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
LA BANQUE POSTALE	FR	05-2025	X			Labelled bond	Individual
LEGRAND SA	FR	05-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
LOREAL SA	FR	03-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
LOREAL SA	FR	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
LOREAL SA	FR	09-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
LOREAL SA	FR	10-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
LOREAL SA	FR	10-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
LOREAL SA	FR	11-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
LOREAL SA	FR	11-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	FR	01-2025		X		Broad ESG discussion	Collaborative
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	FR	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.



Nom de l'émetteur	Pays de l'émetteur	Date d'engagement	Environnement	Social	Gouvernance	Engagement par thèmes	Types d'engagement
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	FR	10-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	FR	12-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) SA	LU	01-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) SA	LU	02-2025	X	X	X	Broad ESG discussion	Individual
MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) SA	LU	03-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) SA	LU	06-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
MERCK KGAA	DE	01-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
MERCK KGAA	DE	06-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
MERCK KGAA	DE	11-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
MERCK KGAA	DE	12-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
MERCK KGAA	DE	12-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
MIZUHO BANK LTD (LONDON BRANCH)	GB	04-2025	X	X	X	Low ESG score	Individual
MIZUHO BANK LTD (SYDNEY BRANCH)	JP	04-2025	X	X	X	Low ESG score	Individual
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY	GB	11-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Individual
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY	GB	11-2025	X			Systemic risk or sustainability theme related	Individual
PROSUS NV	NL	03-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
RCI BANQUE SA	FR	04-2025		X	X	Broad ESG discussion	Individual
RCI BANQUE SA	FR	04-2025		X	X	Broad ESG discussion	Individual
SANOFI SA	FR	04-2025			X	Broad ESG discussion	Individual
SANOFI SA	FR	04-2025			X	Broad ESG discussion	Individual
SANOFI SA	FR	06-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
SANOFI SA	FR	09-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
SANOFI SA	FR	11-2025			X	Broad ESG discussion	Individual

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.



Nom de l'émetteur	Pays de l'émetteur	Date d'engagement	Environnement	Social	Gouvernance	Engagement par thèmes	Types d'engagement
SANOFI SA	FR	12-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
SANTANDER CONSUMER BANK AG	DE	03-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
SANTANDER CONSUMER FINANCE SA	ES	03-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
SAP SE	DE	12-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
SARTORIUS STEDIM BIOTECH SA	FR	12-2025		X	X	Low ESG score	Individual
SARTORIUS STEDIM BIOTECH SA	FR	12-2025		X	X	Low ESG score	Individual
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR	04-2025	X	X	X	Governance and proxy voting related	Individual
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR	05-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
SIEMENS AG	DE	01-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
SIEMENS AG	DE	01-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
SOCIETE GENERALE SA	FR	01-2025	X		X	Governance and proxy voting related	Individual
SOCIETE GENERALE SA	FR	05-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
SYMRISE AG	DE	03-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
SYMRISE AG	DE	03-2025		X	X	Governance and proxy voting related	Individual
TELEFONICA EUROPE BV	NL	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
TOYOTA MOTOR FINANCE (NETHERLANDS) B.V.	NL	05-2025			X	Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
TOYOTA MOTOR FINANCE (NETHERLANDS) B.V.	NL	06-2025			X	Systemic risk or sustainability theme related	Collaborative
UBS AG (LONDON BRANCH)	GB	03-2025	X	X		Broad ESG discussion	Individual
UBS AG (SYDNEY BRANCH)	AU	03-2025	X	X		Broad ESG discussion	Individual
UCB SA	BE	06-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
UCB SA	BE	09-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.



Nom de l'émetteur	Pays de l'émetteur	Date d'engagement	Environnement	Social	Gouvernance	Engagement par thèmes	Types d'engagement
UCB SA	BE	12-2025	X	X		Systemic risk or sustainability theme related	Individual
UNICREDIT SPA	IT	02-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
UNICREDIT SPA	IT	03-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	FR	01-2025	X	X	X	Governance and proxy voting related	Individual
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	FR	03-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	FR	04-2025	X		X	Broad ESG discussion	Individual
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	FR	04-2025	X		X	Broad ESG discussion	Individual
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	FR	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
VINCI SA	FR	03-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
VINCI SA	FR	03-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
VINCI SA	FR	04-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual
WOLTERS KLUWER NV	NL	05-2025			X	Governance and proxy voting related	Individual

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.



QU'EST-CE QUE LE LABEL ISR (INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE) ?

Créé en 2016 par le Ministère de l'Économie et des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants. Il cherche aussi à assurer que la gestion du fonds soit basée sur des méthodologies solides avec un haut niveau de transparence et de qualité de l'information.

Pour obtenir le label ISR, le fonds doit respecter certains critères portant notamment sur:

- Les objectifs (financiers et ESG) du fonds. Ceci comprend la vérification que ces objectifs sont clairement définis et décrits aux investisseurs et pris en compte dans la formulation de la politique d'investissement du fonds
- La méthodologie d'analyse ESG et de notation des émetteurs mise en œuvre par la société de gestion
- La prise en compte des critères ESG dans la construction et la vie du portefeuille
- La stratégie d'engagement ESG avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit (vote et dialogue)
- Une transparence renforcée de la gestion du fonds
- La mise en évidence des impacts positifs de la gestion ESG sur le développement d'une économie durable
- La mise en évidence de l'alignement vers le cadre de transition climat BNPP AM (NZ:AAA)



Pour plus d'informations sur le label ISR, veuillez consulter le site: <https://www.lelabelisr.fr/quest-ce-que-isr/>



INVENTAIRE DE PORTEFEUILLE

Le tableau ci-dessous présente les noms, secteurs et décile ESG des émetteurs du portefeuille.

Nom de l'émetteur	ISIN	secteur GICS	Valorisation %	Décile ESG
ASML HOLDING NV	NL0010273215	information technology	8.16%	1
SIEMENS AG	DE0007236101	industrials	5.48%	1
BANCO SANTANDER SA	ES0113900J37	financials	5.37%	1
SAP SE	DE0007164600	information technology	4.64%	1
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR0000121972	industrials	4.59%	1
INTESA SANPAOLO SPA	IT0000072618	financials	4.39%	1
ALLIANZ SE	DE0008404005	financials	4.32%	1
IBERDROLA SA	ES0144580Y14	utilities	4.09%	1
UNICREDIT SPA	IT0005239360	financials	3.76%	1
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	FR0000121014	consumer discretionary	3.50%	1
KBC GROEP NV	BE0003565737	financials	3.47%	1
PROSUS NV	NL0013654783	consumer discretionary	3.05%	1
DEUTSCHE TELEKOM AG	DE0005557508	communication services	3.02%	1
COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SCA	FR001400AJ45	consumer discretionary	2.80%	1
DANONE SA	FR0000120644	consumer staples	2.77%	1
SANOFI SA	FR0000120578	health care	2.37%	1
AXA SA	FR0000120628	financials	2.19%	1
HERMES INTERNATIONAL SCA	FR0000052292	consumer discretionary	2.10%	1
LEGRAND SA	FR0010307819	industrials	2.01%	1
INFINEON TECHNOLOGIES AG	DE0006231004	information technology	1.80%	1
BUREAU VERITAS SA	FR0006174348	industrials	1.68%	1
WOLTERS KLUWER NV	NL0000395903	industrials	1.65%	1
MERCK KGAA	DE0006599905	health care	1.46%	1
PRYSMIAN SPA	IT0004176001	industrials	1.41%	1
UCB SA	BE0003739530	health care	0.90%	1
LOREAL SA	FR0000120321	consumer staples	2.77%	2
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	FR0000125007	industrials	2.73%	2
ESSILORLUXOTTICA SA	FR0000121667	health care	2.68%	2
KERING SA	FR0000121485	consumer discretionary	1.62%	2
E.ON SE	DE000ENAG999	utilities	2.62%	3
KONINKLIJKE KPN NV	NL0000009082	communication services	2.18%	3
DEUTSCHE BOERSE AG	DE0005810055	financials	1.51%	3
SYMRISE AG	DE000SYM9999	materials	0.93%	3
SARTORIUS STEDIM BIOTECH SA	FR0013154002	health care	0.74%	5

Les entreprises mentionnées ci-dessus le sont dans une visée illustrative, ne constituent pas une sollicitation d'achat des titres, et ne constituent pas une recommandation ou un conseil d'investissement.



PART DE L'INDICE DE REFERENCE EXCLUE D'APRES LA POLITIQUE DE CONDUITE RESPONSABLE DES ENTREPRISES (RBC) DE BNPP AM



0.5% d'entreprises au sein de l'indice qui sont exclues à cause de la Politique de Conduite Responsable des Entreprises de BNPP AM

Pour plus d'informations sur notre politique de RBC, veuillez visiter : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/documentation-sustainability/>

POLITIQUE DE CONDUITE RESPONSABLE DES ENTREPRISES DE BNPP AM

EXCLUSIONS SECTORIELLES

BNPP AM a mis en place un ensemble de politiques qui peuvent conduire à exclure certains secteurs ou activités, considérés comme étant en violation des normes et conventions internationales, ou comme causant des dommages trop importants à la société et/ou l'environnement.



Tabac



Armes exclues



Génération d'électricité à partir de charbon



Extraction de charbon thermique



Amiante

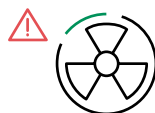


Pétroles et gaz non conventionnels

BNP Paribas Asset Management dispose également d'une série de politiques sectorielles qui définissent les conditions d'investissement dans les secteurs sensibles et guident nos exigences de screening et nos activités d'intendance. Ces critères sont fondés sur les conventions et réglementations internationales pertinentes, les politiques RSE du Groupe BNP Paribas et les normes volontaires de l'industrie. Dans chaque secteur, BNPP AM met en évidence les exigences de RBC obligatoires qui doivent être satisfaites par les émetteurs pour que BNPP AM puisse investir. BNPP AM le fait parce que si les activités en question ne sont pas menées correctement, elles pourraient causer de graves dommages sociaux ou environnementaux. En plus des exigences obligatoires, BNPP AM a également développé des critères supplémentaires que nous encourageons les entreprises à respecter. Ce dernier constitue un bon cadre d'analyse et de dialogue avec les entreprises.



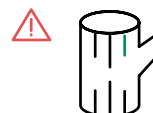
Agriculture



Génération d'électricité à partir d'énergie nucléaire



Huile de palme



Pâte à papier



Exploitations minières

EXCLUSIONS NORMATIVES

BNP Paribas Asset Management attend des entreprises qu'elles respectent leurs obligations fondamentales dans les domaines des droits de l'Homme et du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption, où qu'elles opèrent, conformément aux:

- Principes du Pacte mondial des Nations Unies et aux,
- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,
- Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Human Rights (UNGP).

BNPP AM engage le dialogue avec les entreprises en difficulté sur ces sujets et excluons les pires émetteurs.

Pour plus d'informations sur notre Politique de Conduite Responsable, veuillez visiter notre page Web:
<https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/documentation-sustainability/> *aussi appelées armes controversées

Principales incidences négatives

	31/12/2025		Coverage rate	31/12/2024	
	Portefeuille	Ref Index	Portfolio/Ref Index	Portefeuille	Ref Index
1. Émissions de GES (scope 1-2) (tonnes)	11 020,74	N/A	100,00% / 99,86%	20 294,06	N/A
2. Empreinte carbone (scope 1-2) tonnes par million EUR EVIC	13,76	66,07	100,00% / 99,86%	35,93	N/A
3. Intensité de GES des sociétés émettrices (en millions d'EUR EVIC)	26,23	92,30	100,00% / 99,75%	74,95	104,64
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	6,68%	7,02%	100,00% / 99,74%	8,63%	N/A
5. Part des énergies non renouvelables					
Consommation	42,14%	52,83%	67,05% / 66,80%	50,60%	57,74%
Production	0,00%	36,37%	0,00% / 1,61%	65,56%	55,64%
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur climatique à impact élevé					
NACE A	0,00	0,00	0,00% / 0,00%	0,00	N/A
NACE B	0,00	0,01	0,00% / 0,20%	0,00	0,22
NACE C	0,10	0,24	32,51% / 32,66%	0,30	0,30
NACE D	0,00	3,88	0,00% / 2,67%	1,29	2,18
NACE E	2,78	2,78	0,02% / 0,30%	2,84	2,84
NACE F	0,15	0,13	0,01% / 1,71%	0,15	0,14
NACE G	0,02	0,05	1,64% / 2,59%	0,56	0,22
NACE H	0,06	1,44	0,01% / 1,68%	0,49	1,28
NACE L	0,08	0,55	0,01% / 0,80%	0,30	0,69
7. Activités affectant négativement les zones sensibles à la biodiversité	4,10%	5,37%	100,00% / 99,82%	8,09%	9,01%
8. Émissions d'eau	0,00	0,00	1,46% / 0,53%	0,00	0,00
9. Ratio des déchets dangereux Valeur	0,24	0,79	100,00% / 98,21%	0,35	0,76
10. Part des entreprises impliquées dans des violations des principes du Conseil des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0,00%	0,00%	99,95% / 99,70%	0,00%	N/A
11. Part des entreprises n'ayant pas de politique de surveillance des principes du Conseil d'administration et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	12,64%	14,84%	100,00% / 99,59%	14,98%	N/A
12. Écart salarial non corrigé	9,11%	7,72%	22,60% / 19,45%	2,42%	2,54%
13. Diversité du conseil	42,68%	42,38%	100,00% / 99,77%	44,49%	42,00%
14. Exposition à des armes controversées	0,00%	0,00%	100,00% / 99,86%	0,00%	N/A
15. PHG Intensité Valeur	N/A	N/A	0,00% / 0,00%	N/A	N/A
16. Nombre de pays victimes de violations sociales	N/A	N/A	N/A /N/A	N/A	N/A

Source : BNP Paribas Asset Management, basé sur des données propriétaires et des fournisseurs de données externes. Les indicateurs sont ceux définis à l'annexe I du Règlement délégué 2022/1288 de l'UE, également appelé le modèle principal d'énoncé des effets indésirables fourni par les Normes techniques réglementaires du SFDR

Les indicateurs du tableau sont appelés les Principales Incidences Négatives. Leur objectif est de mesurer les impacts négatifs des portefeuilles d'investissement sur le monde. Chacune d'elles est pertinente pour un type particulier d'émetteur (société, États souverains ou immobilier) et PAI n°6 est même divisée par secteur. BNP Paribas Asset Management s'est procuré chacun de ces indicateurs auprès du meilleur fournisseur qu'il pourrait identifier et continuera à suivre le marché des données pour capter les améliorations. Pour plus de détails sur chaque Principales Incidences Négatives, veuillez vous référer à la déclaration disponible ici: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/documentation-sustainability/>

Les placements dans les fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux placements en titres. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent baisser aussi bien qu'augmenter et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas leur mise initiale, le ou les fonds décrits étant en risque de perte de capital.

Pour une description complète et une définition des risques, veuillez consulter le dernier prospectus disponible et le DICI des fonds.



GLOSSAIRE

Activité d'engagement

L'engagement est un dialogue actif avec des entreprises autour d'un objectif spécifique et ciblé. Un engagement significatif avec les émetteurs peut renforcer nos processus d'investissement et nous permettre de mieux gérer les risques à long terme pour nos clients en promouvant de solides pratiques ESG dans les entreprises dans lesquelles nous investissons pour eux. La Stratégie d'Engagement de BNP Paribas Asset Management explique notre approche de l'engagement.

Contributions ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille. La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles. La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité. La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Exposition aux controverses ESG

Les controverses ESG font référence aux incidents et événements graves susceptibles de présenter un risque commercial et/ou de réputation pour une entreprise en raison de l'impact potentiel sur les parties prenantes et/ou sur l'environnement. Cet indicateur évalue le pourcentage d'émetteurs au sein d'un portefeuille exposé à des controverses environnementales, sociales ou de gouvernance.

Décile ESG

Chaque émetteur est classé en déciles par rapport à ses pairs en fonction de son score ESG. Les déciles vont de 1 à 10 (1 étant le meilleur et 10 le moins bon).

Activité de vote

Le vote aux assemblées générales annuelles est un élément clé de l'engagement avec les entreprises: les actionnaires avec droit de vote votent sur des questions telles que les nominations du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants ou les opérations financières.

Score ESG

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même secteur sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). BNPP AM utilise pour cela de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 0 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à un niveau de référence de 50 auquel s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation.

Émissions des gaz à effet de serre

L'empreinte des gaz à effet de serre du portefeuille est la somme des émissions de gaz à effet de serre de chaque entreprise divisée par ses revenus, multipliée par le poids de l'entreprise dans le portefeuille. Les émissions de gaz à effet de serre représentent la somme des émissions de la catégorie 1 (émissions directes des installations de l'entreprise) et des émissions de la catégorie 2 (émissions indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise) d'une entreprise. L'empreinte est exprimée en tonnes d'équivalent gaz maison vert par million d'euros investi. Notre fournisseur de données carbone sont Trucost, CDP et Bloomberg. Pour fournir des exemples de ce que l'écart d'empreinte de gaz de serre entre le fonds et son benchmark est équivalent, BNPP AM a utilisé les données de l'EPA des États-Unis pour les émissions de voitures CO2 et les données de l'AIE pour les émissions annuelles de CO2 des maisons liées à l'utilisation d'électricité. Les deux points de données sont basés sur les émissions moyennes aux États-Unis.

Intensité des gaz à effet de serre

L'intensité des gaz à effet de serre est la somme totale de la part pondérée de l'intensité des émissions de portée 1 et 2 de chaque entreprise. L'action pondérée est calculée comme la valeur de marché d'une entreprise divisée par la valeur totale de toutes les entreprises comprises dans la métrique. L'intensité des gaz à effet de serre est calculée comme le total des émissions de gaz à effet de serre d'une entreprise divisé par les revenus de l'exercice (millions d'euros).

Diversité du genre au sein du conseil d'administration

La diversité du genre au sein du conseil d'administration fait référence à la composition des conseils d'administration et à la combinaison variée d'attributs, de caractéristiques et d'expertise fournis par chacun des membres du conseil d'administration relativement au processus et à la prise de décisions.

Cadre NZ: AAA

Le Cadre Propriétaire de BNPP AM qui identifie les entreprises qui réalisent, alignent ou alignent avec le zéro net. De plus amples détails sur ce cadre sont disponibles dans notre feuille de route Net Zero disponible ici:

<https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/F5EE3377-26CE-4DFD-B770-DBD29323D78B>

Couverture

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG, d'une empreinte carbone ou de tout autre indicateur pertinent pour la production de ce rapport.

Activités alignées avec la Taxinomie

Les activités alignées avec la Taxinomie sont exprimées en proportion de la part des revenus provenant des activités écologiques des sociétés émettrices. (CapEx) montrant les investissements verts réalisés par les sociétés émettrices, par exemple pour une transition vers une économie verte. (OpEx) reflétant les activités opérationnelles vertes des sociétés émettrices.

Principales incidences négatives

Le règlement délégué du SFDR exige que les participants aux marchés financiers et les conseillers financiers publient un énoncé des principales incidences négatives sur leur site Web et décrivent les principales incidences négatives dans des renseignements précontractuels. Les principales incidences négatives sur la durabilité tant au niveau des entités qu'au niveau des produits. Le principe de conformité ou d'explication peut être appliqué.

Les investissements réalisés dans les fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement. Le(s) fonds décrit(s) présente(nt) un risque de perte en capital.

Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter au prospectus et DICI du/des fonds.



DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe peut décider de cesser la commercialisation des organismes de placement collectif/instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

Sustainalytics et ISS

Bien que les informations des fournisseurs de BNP Paribas Asset Management (les « parties ESG ») obtiennent des informations de sources qu'ils estiment fiables, aucune des parties ESG ne garantissent la pertinence, l'exactitude et / ou l'intégralité des données incluses. Aucune des parties ESG ne donnent une garantie explicite ou implicite d'aucune sorte, et les parties ESG rejettent expressément toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier. Aucune des parties ESG ne saurait être tenue responsable des erreurs, omissions ou interruptions en rapport avec des données qu'il contient. Les parties ESG rejettent toute responsabilité pour dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs ou autres (y compris la perte de profits) même si avisée de la possibilité de tels dommages.

Trucost

Certaines des données utilisées dans ce rapport appartiennent à Trucost. Si toutes les précautions ont été prises pour fournir des données de haute qualité, Trucost décline toute responsabilité pour toute perte (y compris, sans limitation, les pertes directes ou indirectes, ainsi que toute perte de profit, de données ou de perte économique) causée à toute personne ainsi que tout dommage, coût, réclamation ou dépense découlant de la confiance dans les données Trucost inclus dans le présent rapport (sauf dans la mesure où celles-ci ne peuvent être légalement exclues). « Trucost » est le nom commercial de Trucost plc une société anonyme enregistrée en Angleterre sous le numéro 3929223 dont le siège social est situé au 22 Chancery Lane, Londres WC2A 1LS, Royaume-Uni.

